



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

le lundi 11 décembre 2023 à 19 h 30
à la salle paroissiale d'Onnens

Ordre du jour

1. **Promotion des nouveaux citoyens**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2023**
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
3. **Budgets 2024**
 - 3.1. **Présentation du budget du compte de résultats**
(disponible à l'administration communale et sur le site internet www.labrillaz.ch)
 - 3.2. **Ecole Caméléon : installation de panneaux photovoltaïques**
 - 3.2.1. Rapport de la commission financière
 - 3.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 3.3. **Salle polyvalente : installation de panneaux photovoltaïques**
 - 3.3.1. Rapport de la commission financière
 - 3.3.2. Vote du crédit y relatif
 - 3.4. **Aménagement de la place de jeux d'Onnens**
 - 3.4.1. Rapport de la commission financière
 - 3.4.2. Vote du crédit y relatif
 - 3.5. **Budgets du compte de résultats et du compte des investissements**
 - 3.5.1. Rapport de la commission financière
 - 3.5.2. Vote final des budgets des comptes de résultats et d'investissements
4. **Informations du conseil communal**
 - 4.1. **Planification financière**
 - 4.2. **Plan communal des énergies**
5. **Divers**